

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 4 novembre 2025**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélanger, Joël,
Benoit, Ariane
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane,
Caron-Bolduc, Colin,
Chaput, Pierre-Luc,
Gélinas, Maryse,

Hébert, Nicolas,
Laperle, Caroline,
Loranger, Amélie,
Lussier, Philippe,
Malenfant, Daniel,
Soumire, Abdourahaman.

Avaient avisé de leur absence, madame et monsieur :

Choinière, Michel,
Laforest, Hélène.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Brisebois, Patrice, directeur général par intérim,
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, membre du personnel cadre participant,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Sont invitées, mesdames :

Bouchard, Marie France, directrice du Service des ressources éducatives,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Lemieux-Samson, Geneviève, directrice du Service des ressources humaines,
Messier, Jenny, directrice par intérim, Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 46.

Adoption de l'ordre du jour

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- 6.5 Désignation aux comités du conseil d'administration.

Approbation de participation en visioconférence

Aucun membre en visioconférence.

Livre des délibérations du conseil d'administration

Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

Secrétaire

Période de questions

Deux questions ont été posées sur le site Internet du Centre de services scolaire :

1- M. Yves Arcouette, demande : *Est-ce possible de repenser les décisions des directions concernant la prise de vacances du personnel de moins de 15 h. Actuellement, la direction de l'école a le droit d'accorder seulement un sans solde par année scolaire de 4 jours ou moins et pour 5 jours la décision revient au CSSSH. La plupart nous sommes des retraités et il est fort possible que l'on prenne plus qu'une de vacances ou quelques jours. On s'assure qu'il y a un remplaçant et tout fonctionne normalement. Si je peux vous rencontrer je pourrais être disponible. Merci.*

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, invite M^{me} Geneviève Lemieux-Samson, directrice du Service des ressources humaines, à répondre à cette question.

M^{me} Lemieux-Samson répond : *Nous prenons note de votre questionnement sur notre pratique en ce qui a trait au congé sans solde pour les employés occupant des postes de soutien de moins de 15 heures. Cette pratique étant encadrée par, entre autres, notre règlement sur la délégation de pouvoirs et nos conventions collectives, nous pourrons porter un nouveau regard avec nos partenaires.*

2- Une seconde question du public a été reçue. Cependant, celle-ci concerne un dossier d'employé. Considérant la confidentialité de ce type de dossier, la demande a été redirigée à l'interne.

Bloc de résolutions et de reddition de comptes

M^{me} Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 23 septembre 2025 et de la séance d'ajournement du 29 octobre 2025 et de prendre acte des rapports de reddition de comptes suivants :

- Nombre de postes d'enseignant, par école, au secteur des jeunes;
- Rapport annuel sur les suspensions imposées au personnel syndiqué.

CA-25-11-331

Politique 217 – Sécurité des élèves et assurances

CONSIDÉRANT QUE

le Centre de services scolaire a adopté une politique relative à la sécurité des élèves et aux assurances encadrant notamment les activités physiques, incluant celles considérées à haut risque;

CONSIDÉRANT QUE

certaines mises à jour sont requises afin d'assurer la conformité avec les orientations ministérielles, les recommandations de l'assureur et les

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

meilleures pratiques en matière de sécurité et de prévention;

CONSIDÉRANT QUE

les modifications apportées visent notamment à préciser les conditions entourant les activités physiques et sorties scolaires à haut risque, l'utilisation des équipements spécialisés, les qualifications des personnes encadrantes ainsi que les dispositions relatives à la couverture d'assurance;

CA-25-11-332

M^{me} Caroline Laperle propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications apportées à la Politique 217 – *Sécurité des élèves et assurances*, telle que présentée.

Dépôt du rapport de l'auditeur externe et de l'état financier pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

M^{me} Sylvie Girard, directrice du Service des ressources financières, dépose l'état financier 2024-2025, de même que le rapport de l'auditeur externe. Les membres prennent acte des documents.

Liste annuelle des contrats planifiés par le CSSSH 2025-2026

CONSIDÉRANT QU'

en vertu de l'article 394 du *Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions*, le conseil d'administration doit approuver la liste des contrats prévus en approvisionnement, services, construction et technologies de l'information dont le montant estimé est supérieur au seuil d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT

les priorités retenues pour les projets d'immobilisation;

CONSIDÉRANT

les délais de réception de la lettre de *Dépôt des projets dans le cadre des mesures d'investissement en maintien d'actifs immobiliers pour l'année 2025-2026*;

CA-25-11-333

M. Nicolas Hébert propose et il est unanimement résolu d'adopter les projets à la liste soumise au conseil d'administration pour les mesures de maintien du bâtiment 2025-2026 comportant des dépenses supérieures au seuil d'appel d'offres public, le tout sujet à la réception de l'autorisation du ministère de l'Éducation.

Ces projets seront réalisés en respectant les encadrements légaux applicables de même que les encadrements internes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

Livre des délibérations du conseil d'administration

Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

Secrétaire

Programme Nature-Études – projet-pilote

- CONSIDÉRANT QUE la polyvalente Hyacinthe-Delorme participera comme école-pilote dans l'expérimentation du nouveau Programme Nature-Études;
- CONSIDÉRANT QUE l'implantation se fera en 2026 – 2027 en 1^{re} secondaire;
- CONSIDÉRANT QUE dès cette année, une somme sera disponible pour que l'école puisse acquérir de l'équipement et que le personnel puisse suivre des formations préparatoires;
- CONSIDÉRANT QUE cette implantation s'inscrit en continuité avec le volet « Environnement » qui est déjà en place au sein de l'école depuis plusieurs années;
- CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« Ministère ») requiert une résolution désignant la personne autorisée à signer la convention de subvention avec le Ministère pour le Programme Nature-Études.

M. Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu de nommer M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, à titre de signataire des conventions de subvention pour le projet-pilote du Programme Nature-Études qui sera implanté à la polyvalente Hyacinthe-Delorme.

CA-25-11-334

Désignation aux comités du conseil d'administration

M. Nicolas Hébert propose et il est unanimement résolu de nommer M^{me} Ariane Benoit à titre de membre du comité des ressources humaines.

CA-25-11-335

Rapport du directeur général par intérim

M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

M^{me} Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance, à 20 h 14.

CA-25-11-336

Présidente

Secrétaire générale